N° 11-626-X au catalogue — N° 010
ISSN 1927-5048
ISBN 978-1-100-99417-8

Document analytique

Aperçus économiques

Quelles sont les répercussions du veuvage ou du divorce à un âge avancé sur les taux de remplacement du revenu?

par Sébastien LaRochelle-Côté, John Myles et Garnett Picot
Division de l'analyse sociale et Division de la statistique du travail

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 11-626-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
[p]	provisoire
[r]	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E]	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Quelles sont les répercussions du veuvage ou du divorce à un âge avancé sur les taux de remplacement du revenu?

par Sébastien LaRochelle-Côté, John Myles et Garnett Picot

Cet article de la série *Aperçus économiques* porte sur les taux de remplacement du revenu durant la vieillesse chez les Canadiens dont le mariage a été dissous, en raison d'un veuvage ou d'un divorce, après l'âge de 55 ans. Il est fondé sur les résultats publiés dans le document de recherche intitulé *Taux de remplacement du revenu chez les aînés au Canada : l'effet du veuvage et du divorce.*

La sécurité financière des personnes âgées à mesure qu'elles vieillissent, particulièrement parmi celles qui font face à la dissolution de leur mariage tard dans la vie, est un sujet de préoccupation de longue date. On suppose souvent que les personnes d'âge avancé, en particulier les femmes, dont le mariage est dissous sont plus susceptibles d'avoir des difficultés financières que celles qui demeurent mariées. Les changements d'état matrimonial qui surviennent tard dans la vie ont-ils un effet sur le bien-être financier des Canadiens âgés? Les femmes risquent-elles plus d'être touchées par de tels changements?

Quoique le bien-être financier puisse comporter de nombreuses dimensions, on examine cette notion dans le présent article en utilisant les taux de remplacement du revenu d'une cohorte de personnes qui étaient âgées de 54 à 56 ans en 1983. Le taux de remplacement peut être défini comme la mesure dans laquelle le revenu familial durant les années d'activité sur le marché du travail — ici, le revenu à l'âge de 54 à 56 ans — est remplacé par d'autres sources de revenu quand les personnes atteignent un certain âge — ici, quand la cohorte a atteint l'âge de 78 à 80 ans (24 ans plus tard).

Taux de remplacement les plus faibles chez les femmes divorcées ou séparées

Chez les femmes, le divorce (ou la séparation) influait plus sur les taux de remplacement du revenu que le veuvage, mais les taux étaient plus faibles aussi bien chez les femmes divorcées et les veuves que chez les femmes encore mariées (graphique 1). Chez les femmes mariées durant toute la période de référence, le revenu familial après impôt à l'âge de 78 à 80 ans était égal à 83 % du revenu familial après impôt à l'âge de 54 à 56 ans; autrement dit, le taux de remplacement médian du revenu des femmes toujours mariées était de 83 % au moment où elles avaient de 78 à 80 ans. Le taux de remplacement médian était plus faible chez les femmes veuves à cet âge (79 %) et il était le plus faible chez celles qui étaient divorcées (72 %).

Graphique 1
Taux de remplacement médians à l'âge de 78 à 80 ans selon l'état matrimonial, femmes

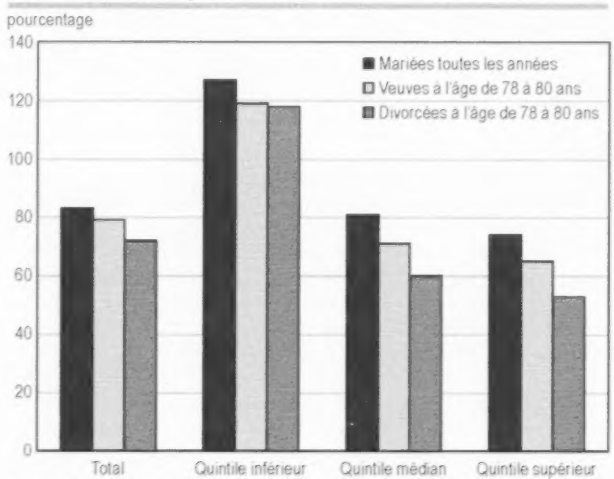

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales

Cependant, il est important d'examiner aussi les taux de remplacement du revenu selon la courbe de répartition du revenu, car le lien entre le divorce ou le veuvage et les taux de remplacement pourrait différer selon que le revenu familial était, au départ, très élevé ou très faible.

Chez les femmes dont le revenu se trouvait dans le quintile **inférieur** à l'âge de 54 à 56 ans (graphique 1), les taux médians de remplacement **augmentaient** entre 54 à 56 ans et 78 à 80 ans quel que soit leur état matrimonial, comme en témoignent les taux supérieurs à 100 %. Cependant, la croissance du revenu était plus faible chez celles qui étaient divorcées ou veuves à l'âge de 78 à 80 ans (respectivement de 118 % et 119 %) que chez celles qui étaient encore mariées (127 %).

Les différences entre catégories d'état matrimonial étaient plus importantes dans les quintiles médian et supérieur. Au quintile **médian**, les taux médians de remplacement à l'âge de 78 à 80 ans étaient de 81 % chez les femmes encore mariées, de 71 % chez les veuves et de 60 % chez les femmes divorcées. Au quintile **supérieur**, le taux médian de remplacement était de nouveau le plus élevé chez les femmes encore mariées (74 %) et le plus faible chez les femmes divorcées (53 %).

Pourquoi la dissolution du mariage a-t-elle de plus grandes répercussions chez les femmes dont le revenu se situe aux quintiles plus élevés? Principalement parce que les femmes divorcées dont le revenu se situait aux quintiles supérieur et médian ne recevaient pas autant de revenus en provenance de placements, de gains en capital et de régimes de retraite privés (y compris les pensions de retraite d'employeur, les revenus provenant de régimes enregistrés d'épargne-retraite et de fonds de revenu de retraite, les indemnités de cessation d'emploi et les rentes) que leurs homologues mariées, même si leur niveau de revenu familial était le même au départ (à l'âge de 54 à 56 ans). De surcroît, les revenus de pension de l'État (Régime de pension du Canada ou Régime de rentes du Québec, Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti) reçus par les femmes divorcées du quintile inférieur de revenu réduisaient chez ces dernières l'effet du divorce sur les taux de remplacement.

Effet relativement faible du divorce et du veuvage sur les taux de remplacement chez les hommes

Chez les hommes, l'état matrimonial n'avait pas autant d'importance que chez les femmes, puisque le taux de remplacement du revenu à l'âge de 78 à 80 ans variait de 82 % à 86 % selon la catégorie d'état matrimonial (graphique 2). Toutefois, un tableau légèrement différent se dégage de l'examen des différences en fonction du quintile de revenu. Bien que la situation des veufs différait généralement peu de celle de leurs homologues encore mariés, les taux de remplacement étaient plus faibles chez les hommes divorcés (ou séparés) que chez ceux encore mariés, surtout dans le quintile supérieur de revenu. Cela dit, même si les taux de remplacement étaient plus faibles pour les hommes divorcés que pour ceux encore mariés, l'écart n'était pas aussi prononcé que celui observé pour les femmes. Comme il est mentionné plus haut, le veuvage a peu d'effet sur le taux de remplacement du revenu observé chez les hommes.

Graphique 2
Taux de remplacement médians à l'âge de 78 à 80 ans selon l'état matrimonial, hommes

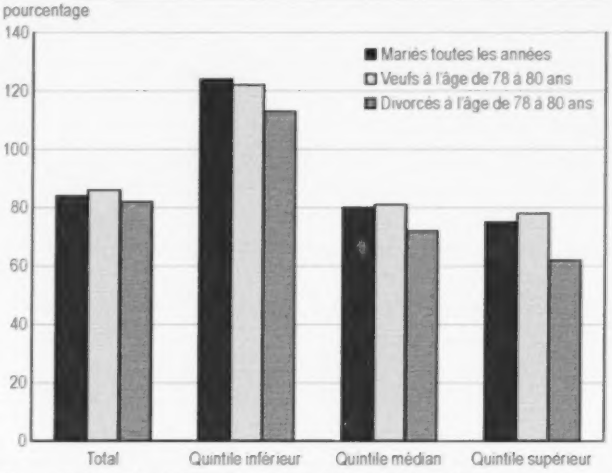

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

L'analyse multivariée confirme ces résultats

Les résultats susmentionnés sont fondés sur des statistiques descriptives produites pour les personnes encore mariées, les personnes divorcées ou séparées et les personnes veuves. Cependant, des différences entre ces trois groupes, telles que le niveau d'études, pourraient avoir une incidence sur les taux de remplacement du revenu à l'âge de 78 à 80 ans. Afin de confirmer que ce sont bien les différences d'état matrimonial et non des différences relatives à d'autres facteurs qui sont à l'origine des écarts entre les taux de remplacement des personnes encore mariées et ceux des personnes divorcées, il est nécessaire de neutraliser l'effet d'autres facteurs susceptibles d'influer sur ces taux. Après que ces effets aient été neutralisés à l'aide d'un modèle statistique à effets fixes, les résultats généraux susmentionnés étaient encore valables.

Obtention de résultats similaires chez une nouvelle cohorte

Les résultats présentés plus haut sont fondés sur un échantillon d'hommes et de femmes qui étaient âgés de 54 à 56 ans en 1983. Ils ne sont peut-être pas applicables à des cohortes ultérieures de retraités dont le mariage a été dissous. Afin d'examiner cette question, un autre ensemble de taux de remplacement du revenu a été produit à partir de la période la plus récente disponible pour des personnes qui étaient âgées de 54 à 56 ans en 1993. Cet ensemble de taux a été examiné en regard de taux de remplacement comparables obtenus pour la cohorte de 1983, c'est-à-dire au moment où les personnes des deux cohortes étaient âgées de 68 à 70 ans.

Tableau 1
Taux de remplacement médians du revenu à l'âge de 68 à 70 ans chez les personnes âgées de 54 à 56 ans en 1983 ou en 1993, selon l'état matrimonial

	Femmes	Hommes
	pourcentage	
Personnes mariées à l'âge de 54 à 56 ans, mariées à l'âge de 68 à 70 ans		
Cohorte de 1983	0,80	0,80
Cohorte de 1993	0,85	0,85
Personnes mariées à l'âge de 54 à 56 ans, veuves à l'âge de 68 à 70 ans		
Cohorte de 1983	0,78	0,83
Cohorte de 1993	0,85	0,88
Personnes mariées à l'âge de 54 à 56 ans, divorcées à l'âge de 68 à 70 ans		
Cohorte de 1983	0,70	0,81
Cohorte de 1993	0,70	0,80

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales

Les données n'appuient pas l'hypothèse d'une diminution de l'effet du divorce sur le taux de remplacement du revenu lorsque l'on passe de la cohorte de 1983 à celle de 1993, comme on aurait pu s'y attendre. En fait, l'écart entre les taux de remplacement à l'âge de 68 à 70 ans des femmes encore mariées et ceux des femmes divorcées ou séparées était encore plus grand pour la cohorte de 1993. Le taux de remplacement médian était de 10 points de pourcentage plus faible chez les femmes divorcées que chez celles encore mariées de la cohorte de 1983, et de 15 points de pourcentage plus faible chez les mêmes groupes de la cohorte de 1993.

En ce qui concerne le veuvage, les résultats semblent révéler peu de changements entre les cohortes. Même si les deux taux étaient généralement plus élevés pour la cohorte de 1993, les écarts de taux observés entre les femmes encore mariées et les veuves étaient relativement similaires d'une cohorte à l'autre. Néanmoins, il se pourrait simplement que l'écart temporel entre les deux cohortes ne soit pas suffisant pour permettre la manifestation d'un changement significatif.

Bibliographie

Cet article de la série *Aperçus économiques* est le fruit de l'effort collectif d'une équipe de chercheurs de la Division de l'analyse sociale et de la Division de la statistique du travail de Statistique Canada, et de l'Université de Toronto. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le document suivant :

LaRochelle-Côté, S., J. Myles et G. Picot. *Taux de remplacement du revenu chez les aînés au Canada : l'effet du veuvage et du divorce*. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 343.